



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Inspection pédagogique
de l'enseignement du second degré**

VR/IP2/SE
n° 2026-020
Affaire suivie par :
Sabrina ELMOUR
IA-IPR langues vivantes-anglais
Tél : (+687) 23 05 52
Mél : sabrina.elmour@ac-noumea.nc

Nouméa, le 10 février 2026

Sabrina ELMOUR
Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique
régionale
de langues vivantes-anglais

Isabelle HAREUX
IA IPR d'espagnol
Mél : isabelle.hareux@ac-amiens.fr

Vincent RAMIRO
IA-IPR de japonais
Mél : vincent.ramiro@ac-paris.fr

A
Mesdames et Messieurs les professeurs de langues
vivantes et régionales
s/c Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2026 à l'attention des professeurs de langues vivantes et régionales

Chères, chers collègues,

Je tiens à saluer votre engagement professionnel, qui contribue chaque jour à accompagner nos élèves vers la réussite et l'épanouissement, dans un contexte qui demeure exigeant et parfois incertain.

Grâce à votre mobilisation, vous avez permis à de nombreux élèves de mesurer l'importance de l'accès aux langues, aux cultures et à l'ouverture sur le monde, et à d'autres d'atteindre leurs objectifs avec confiance et fierté. Votre action quotidienne contribue de manière décisive à la construction de parcours scolaires porteurs de sens et d'ambition.

Au-delà de vos missions d'enseignement, votre participation active à des dispositifs essentiels – tutorat, accompagnement pédagogique, formation, conception de sujets d'examen, engagement dans les projets collectifs – a renforcé une dynamique professionnelle fondée sur la coopération, le partage d'expérience et la mutualisation des pratiques.

Je tiens également à remercier tout particulièrement les chargés de mission de langues vivantes étrangères et régionales pour leur engagement, leur disponibilité et la qualité de leur expertise : Mme Murielle Rivière (anglais collège, Ev@lang), Mme Yuriko HORI (anglais lycée et STS), Mme Laetitia Willay (espagnol lycée), Mme Cécile Roy (espagnol collège), Mme Jocelyne Paumette (japonais), ainsi que M. Olivier Fandos, Mme Éliane Wapae, Mme Véronique Nehron et M. Patrick Eatene pour le SELCK. Ainsi que Mme Irma MARTINEZ-DUBLA, webmestre et IAN langues vivantes.

Cette année, Mme Yuriko HORI assurera l'ensemble des niveaux d'anglais et M. LAMACQ prendra en charge le japonais.

Je vous encourage à consulter notre portail Interlangues, qui rassemble les informations nationales et académiques essentielles ainsi que des ressources pédagogiques.

NB ou CPI ou PJ
XXXXXXX

Nouveaux programmes :

Cette rentrée 2026 marque une étape structurante pour l'enseignement des langues vivantes étrangères, avec l'entrée en vigueur des nouveaux programmes en classe de sixième et en classe de seconde générale et technologique. Inscrits dans la continuité du Cadre européen commun de référence pour les langues, ces programmes visent à renforcer la maîtrise linguistique des élèves tout en développant leur ouverture culturelle, leur autonomie et leurs compétences psychosociales.

Ces programmes rénovés s'organisent autour d'axes culturels et d'attendus linguistiques clairement définis et progressifs. Ils promeuvent des démarches pédagogiques actives, fondées sur l'action, la coopération et l'exposition à des supports authentiques, favorisant ainsi l'engagement des élèves dans des situations de communication porteuses de sens.

Dans l'objectif de sécuriser la continuité des apprentissages, des ressources d'accompagnement sont disponibles sur Éduscol afin de soutenir vos choix didactiques, nourrir vos progressions et éviter le piétinement. Des supports synthétiques sont également publiés sur le portail des langues.

J'attire votre attention sur l'hétérogénéité des élèves, en particulier ceux entrant en 6^e. Certains possèdent déjà une maîtrise avancée de l'anglais, notamment ceux issus d'écoles bilingues, et nécessitent un accompagnement spécifique afin de valoriser et de développer ce bagage linguistique déjà solide.

Concernant **les langues vivantes régionales**, des nouveaux programmes ont été élaborés. Leur mise en œuvre se fera progressivement à compter de la rentrée 2027. Les programmes actuellement en vigueur demeurent applicables pour l'année scolaire 2026.

Enseignements facultatifs :

Ces enseignements offrent aux élèves volontaires l'opportunité de consolider et d'enrichir leurs compétences linguistiques et culturelles en anglais, à travers des projets pédagogiques innovants, stimulants et porteurs de sens. Ils constituent un levier essentiel pour favoriser l'engagement des élèves, valoriser les parcours linguistiques et renforcer l'ouverture interculturelle.

Il apparaît essentiel de diversifier les méthodes et modalités d'enseignement en LCE afin de créer des situations d'apprentissage favorisant l'engagement actif des élèves, la prise de parole, la prise de risque linguistique et le développement de la confiance en soi.

Les modalités d'évaluation de cet enseignement s'inscrivent dans le cadre des enseignements facultatifs du DNB : seuls les points excédant la moyenne, issus de la note finale de contrôle continu, sont comptabilisés pour la certification.

Le déploiement des disciplines non linguistiques (DNL) s'inscrit pleinement dans une dynamique de renouvellement pédagogique : cet enseignement permet de renforcer l'exposition des élèves aux langues vivantes dans des situations d'apprentissage authentiques et contextualisées, favorables à la progression linguistique et à l'acquisition de compétences transversales.

Merci de relayer l'information : une session de certification complémentaire DNL sera proposée cette année pour toutes les langues enseignées dans l'académie. Le rapport du jury 2025, consultable sur le portail des langues, offre des indications utiles pour la préparation.

Evaluation :

Au collège, la circulaire de rentrée du 3 juillet 2025 introduit un nouveau calcul pour le DNB : le contrôle continu de la classe de 3e comptera pour 40 % de la note finale, et les épreuves terminales pour 60 %. Tous les enseignements obligatoires auront le même coefficient, et une moyenne finale d'au moins 10/20 sera nécessaire pour réussir. Cette évolution incite les équipes de langues vivantes à réfléchir collectivement à leurs pratiques d'évaluation et à leur articulation avec les attendus des nouveaux programmes, afin de soutenir le parcours des élèves tout au long du cycle.

Au lycée, la note de service du 25 août 2025 précise le cadre du contrôle continu pour les candidats scolaires

en distinguant différents formats d'évaluation.

Il est essentiel d'articuler entraînement et évaluation dans une perspective de développement des apprentissages. Les activités d'entraînement visent à préparer les élèves à l'acquisition des compétences attendues, en offrant un cadre sécurisé où le droit à l'erreur est reconnu comme un moteur d'apprentissage et d'expérimentation. Cette approche permet aux élèves de progresser avec confiance et favorise le développement de stratégies réflexives et de compétences transférables. Les évaluations fournissent des informations précises permettant d'ajuster les dispositifs pédagogiques et de cibler les besoins spécifiques de chaque élève. L'enseignant peut ainsi réguler ses pratiques, mettre en place des activités différenciées et proposer des rétroactions ciblées, conférant à l'évaluation sa fonction de levier de progression.

Test de positionnement Ev@lang :

Ce test doit être envisagé comme un outil au service des équipes pédagogiques des collèges et des lycées. La lecture et l'analyse des résultats permettent d'identifier les points d'appui et les points de fragilité des élèves, dans la perspective de renforcer la continuité et la progressivité des apprentissages au sein de la liaison collège-lycée. Les équipes sont invitées à s'engager dans une réflexion collaborative autour de ces résultats, afin d'en faire un levier pour l'ajustement des pratiques et l'accompagnement des élèves.

La période passation est programmée du 7 au 25 septembre 2026.

Voie professionnelle :

Les langues vivantes constituent un levier essentiel dans les dispositifs pédagogiques, en particulier dans les parcours d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, notamment dans le cadre du projet en terminale du baccalauréat professionnel. La mesure 4, « Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève », vise à accompagner chaque élève vers l'obtention de son diplôme, puis vers l'accès à l'emploi ou la poursuite d'études. Le parcours différencié associé s'étend sur quatre semaines et offre une voie de réussite choisie par les élèves et leurs familles.

La préparation à l'entrée en BTS, intégrée en amont et dans le parcours différencié, vise à sécuriser le parcours des élèves et à limiter le risque de décrochage.

BTS :

En lien avec la rénovation de certains BTS, il convient de vérifier régulièrement les référentiels en vigueur. Les sujets des épreuves certificatives ponctuelles, issus d'une banque nationale, font office de sujets officiels. Ceux de la session 2025 sont publiés dans les annales du portail des langues vivantes et constituent des ressources exploitables par les équipes.

PPCR :

Les enseignants éligibles à un rendez-vous de carrière seront informés au minimum 14 jours avant la date de la rencontre.

Je vous invite, en amont de ma venue, à me transmettre le document de référence pour l'entretien complété ainsi que tous documents que vous jugerez opportuns de porter à ma connaissance, au-delà de la séance observée.

Cette visite correspond à un moment privilégié d'échanges réflexifs sur vos pratiques et perspectives d'évolution professionnelle.

En dehors d'un rendez-vous de carrière, vous êtes invités à solliciter une visite d'accompagnement pour, par exemple, observer et valoriser une pratique innovante que vous mettez en œuvre.

Formation continue :

Le plan de formation interlangues, ouvert aux inscriptions du 13 février au 6 mars, offrira aux enseignants de langues vivantes un espace de formation, d'échanges et de mutualisation visant à enrichir les pratiques pédagogiques, développer les compétences professionnelles et soutenir la réussite des élèves.

Evènements :

La diversité culturelle et le plurilinguisme qui caractérisent notre territoire sont de véritables atouts à célébrer et à promouvoir. Je vous invite à me faire part de vos projets ou manifestations, afin que nous puissions ensemble leur donner toute la visibilité et la valorisation qu'ils méritent.

La Semaine des langues se déroulera du 14 au 18 septembre, autour de la thématique : « Les langues pour comprendre le monde ».

À chacune et chacun, je formule mes vœux les plus sincères pour une année riche, stimulante et épanouissante au sein de nos établissements et des contextes qui composent la diversité et la richesse de la Nouvelle-Calédonie.

Le corps d'inspection se tient à vos côtés pour vous accompagner dans l'exercice de vos missions.

L'IA-IPR de langues vivantes-anglais
pour l'IA-IPR d'espagnol
et l'IA-IPR de japonais

Sabrina ELMOUR

